

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mars 2020

ENERPLAN mobilisé pour le secteur solaire depuis la déclaration du confinement Covid-19

Depuis le 17 mars dernier, l'équipe d'ENERPLAN et les élus du syndicat sont mobilisés au service des professionnels du solaire français, pour que le secteur traverse au mieux la crise sanitaire de l'épidémie de coronavirus, et afin d'optimiser la relance de l'activité quand elle sera possible.

Ainsi, nous avons créé une page dédiée sur notre site internet - qui n'est pas uniquement réservée à nos membres - pour informer régulièrement les professionnels du solaire et pour la continuation partielle de leur activité le cas échéant.

<https://www.enerplan.asso.fr/covid-19-les-mesures-mises-en-oeuvre-pour-les-entreprises>

Dans ce fil d'actualité, il y a pour ce jour l'information du ministère du Travail à destination des employeurs, avec le schéma pour les aider à prendre ou pas la décision d'avoir recours à l'activité partielle pour leurs salariés.

Il y a également une information sur l'action engagée par le syndicat avec la saisine du président de la Commission de régulation de l'énergie, afin qu'il intervienne rapidement auprès d'EDF pour promptement mettre fin aux impayés de primes pour l'installation de chauffe-eau solaire en outre-mer. En effet, des membres constatent depuis fin 2019 une difficulté croissante et récurrente d'EDF Service Électrique Insulaire, à traiter les primes « agir plus » pour les chauffe-eaux solaires, avec en conséquence des impayés de plus en plus insupportables pour les PMI/PME solaires ultramarines. ENERPLAN demande le déblocage URGENT du paiement de ces primes, pour éviter des dépôts de bilan dans la traversée de la crise Covid-19. Ces PMI/PME ne peuvent subir plus longtemps ces retards de paiement anormaux, en sus d'affronter les effets de la crise sanitaire.

Contact presse ENERPLAN

Martine Lauseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lausseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr